

Lyon, 7 mars 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### La Métropole de Lyon crée un groupe de travail sur le financement des transports en commun

**Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, a récemment décidé la création d'un groupe de travail transpartisan pour alimenter les réflexions nationales et locales sur le financement des transports en commun et leur tarification. Vincent Monot, président de la commission Déplacements et Voirie de la Métropole de Lyon et vice-président de Sytral Mobilités, présidera les travaux du groupe qui se réunira à partir du mois d'avril.**

**Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon** déclare : « *Pour continuer à développer nos réseaux de transports en commun, nous devons résoudre des enjeux structurels de financement. Qu'il s'agisse des questions de tarification, de la baisse de la TVA, du déplafonnement du versement mobilité ou de la hausse de la contribution des collectivités territoriales* » et de poursuivre : « *Nationalement, nous menons ces réflexions depuis plusieurs mois à l'échelle du Groupement des autorités responsables de transports (GART) dont je suis le premier vice-président. En créant ce groupe de travail, je souhaite donner à l'ensemble des sensibilités politiques du conseil de la Métropole la possibilité de contribuer à ce débat ô combien stratégique* ».

**Vincent Monot** indique : « *À l'heure la nécessité d'alternatives à la voiture individuelle de fait de plus en plus sentie auprès de nos concitoyens, il est essentiel de développer l'offre de transport en commun. Il est donc légitime de s'interroger et de réfléchir à son financement. Je m'étonne de la sensibilité nouvelle de certains élus de l'opposition à l'argumentaire de la gratuité et qui tentent de réduire ce groupe de travail à cette seule question. La tarification est un sujet qui sera évidemment étudié à la lumière des nombreux rapports déjà publiés, mais le travail que je conduirai dans ce groupe ira bien au-delà de cette seule question* » ; et de conclure : « *mon objectif est de présenter les conclusions de nos travaux au président de la Métropole avant la rentrée de septembre 2023* ».

Pour rappel, les sources de financement de SYTRAL Mobilités (établissement public en charge des transports en commun dans la Métropole de Lyon) proviennent des emprunts (15%), des collectivités membres qui versent une contribution annuelle (20%), des usagers (25%) et des entreprises qui paient le versement mobilité (40%).

#### Contact Presse :

Métropole de Lyon : [rguillet@grandlyon.com](mailto:rguillet@grandlyon.com) 06 98 51 59 94